



PROJET MOBILITES 2025 / 2030
Commission territoriale Sud-Est du 21 juin 2016 à Belberaud
9h – 12h30

Relevé de décision

Elus des collectivités présents :

| | |
|---------------------|--|
| AREVALO Henri | Mairie de Ramonville- Conseiller municipal Conseiller communautaire du Sicoval |
| ARNOULT Mireille | Mairie d'Auzielle- Conseillère municipale chargée des Transports |
| BOUISSOU Gabriel | Mairie de Labège – Conseiller Municipal |
| BUCHET Monique | Mairie d'Escalquens – Conseillère municipale |
| CAPGRAS Marie-José | Mairie de Belberaud |
| CHERUBIN Laurent | Maire de Labège |
| COUSIN Brigitte | Mairie de Lacroix-Falgarde, Conseillère municipale |
| DUCERT Claude | Mairie de Labège – Conseiller communautaire |
| GODFROY Jean-Pierre | Mairie de Saint-Orens – Conseiller Municipal |
| INTRAND Michel | Mairie d'Escalquens – Adjoint au Maire |
| LAFFON Arnaud | Maire de Castanet- Tolosan – Vice-président en charge des Transports au SICOVAL |
| LAGARDE Dominique | Mairie d'Auzerville-Tolosane – Adjoint en charge de l'Urbanisme et des Déplacements |
| LATTES Jean-Michel | Président du SMTC |
| OBERTI Jacques | SICOVAL- Président |
| ROBERT Patrice | Mairie de Goyrans - Maire |
| RIOCROS Jean-Pierre | Mairie d'Aureville |
| SUBIELA Danielle | Maire de Corronsac |

Autres structures représentées :

| | |
|-------------------------|---|
| APVRILLE Denis | AASET- Président |
| BENAC Anne-Françoise | SNCF Réseau- responsable Trafic et Socio-économique |
| DUFOUR Odile | Association Vigilance transports Circulation - Présidente |
| DURAND Benoît | AUTATE – Vice-président |
| ECOBICHON Jean-François | CFE CGC |
| GRANIER Marie-Laure | Région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées |
| DUFOUR Jean-Marc | CODEV de Toulouse Métropole, AUTATE |
| DURAND Benoît | AUTATE |
| LHOTELLIER Hervé | CODEV du SICOVAL – Vice Président |
| MASSARDIER Gérard | CODEV du SICOVAL |

| | |
|------------------|---|
| RIVIERE Alain | France Nature Environnement Midi-Pyrénées |
| VALVERDE Cécile | CODEV du SICOVAL - Présidente |
| SERVILLE Jacques | UDAF 31 – Vide Président |
| PREVOT Lydie | Région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées |

Techniciens des collectivités présents :

| | |
|-------------------|--|
| CALLE Julien | Sicoval – Directeur du service des transports et déplacements |
| DORGIGNE Frédéric | SICOVAL - Service voiries et réseaux communautaires |
| ORRIOLS Marie | PETR (SCOT Pays Lauragais) - Chargée de mission Urbanisme et Aménagement |

| | |
|--------------------|--|
| BONNIFET Marie | AUA/T (Agence d'urbanisme et d'aménagement Toulouse aire métropolitaine) |
| TOUPIN Frédéric | AUA/T |
| DOUCET Christophe | SMTC – Responsable Urbanisme et Mobilités |
| DOUDIES Marlène | SMTC |
| ESCHARMANT Pauline | SMTC |
| LE MOULLAC Camille | SMTC |
| PONS Stefan | SMTC – Responsable Innovation Territoires Partenariats |

| | |
|--------------|-------------------|
| LEFEVRE Sara | Algoé Consultants |
|--------------|-------------------|

Excusés :

| | |
|--------------------|--|
| JACQUEL Fabien | Mairie de Saint Orens |
| LETHIER Emmanuelle | Mairie de Lacroix-Falgarde, Conseillère municipale |

La commission territoriale s'est déroulée de la façon suivante :

1. Point d'étape du projet.
2. Synthèse des travaux des commissions territoriales de mars- avril 2016.
3. Présentation de l'architecture du Projet Mobilités 2025/ 2030.
4. Apports du Projet Mobilités 2025/ 2030.
5. Atelier autour du plan d'actions.
6. Suite de la démarche.

Le présent compte-rendu n'a pas pour objet de résumer l'ensemble des diapositives projetées en réunion, le support complet étant disponible sur le site smtc-tisseo.fr/. Le présent compte-rendu vise à retranscrire les échanges en séance ainsi que les résultats des échanges en atelier.

1. Introduction

M. LATTES, Président du SMTC introduit la séance. Il rappelle que la démarche de concertation a été initiée dès le début du projet. Une concertation du grand public a eu lieu en septembre- octobre 2015. Dans un deuxième temps, une concertation plus technique à destination des institutions a été mise en place à travers les commissions thématiques en novembre et décembre 2015. Une première série de commissions territoriales a également eu lieu en mars et avril 2016.

2. Point d'étape du projet

Le CODEV du SICOVAL s'interroge : la mise en place d'un débat public que le projet TAE ne remet-il pas en cause le calendrier du Projet Mobilités 2025/ 2030 ?

Le SMTC répond que le calendrier du Projet Mobilités 2025/ 2030 n'est pas remis en cause. L'arrêt du Projet Mobilités 2025/ 2030 est prévu en Comité Syndical en octobre 2016.

3. Présentation de l'architecture dur Projet Mobilités 2025/ 2030

Le CODEV de TOULOUSE METROPOLE prend connaissance du diagnostic des déplacements par bassin de mobilité, notamment la part importante des déplacements interne au bassin : entre 52% et 65% des déplacements en fonction des bassins de la métropole. Ce diagnostic est-il nouveau ?

Le SMTC répond que les éléments présentés sont extraits de l'enquête ménage déplacements de 2013. Ces mobilités internes par bassin ne constituent pas un phénomène récent et avaient déjà été mises en avant par l'enquête-ménage de 2004. Le SMTC prend compte de ce fonctionnement par bassin dans l'organisation de son réseau de transports en commun et dans les actions intégrées au Projet Mobilités 2025/2030 notamment en ce qui concerne les modes actifs.

LA MAIRIE d'AUZEVILLE-TOLOSANE s'interroge sur la composition de l'observatoire du PDU. Le SMTC indique que l'observatoire du PDU est piloté par le SMTC et confié à l'AUA/T. Ce travail est mené en collaboration avec les collectivités membres du SMTC (Toulouse Métropole, SICOVAL, Communauté d'agglomération du Muretain, SITPRT), Etat Région, Département car sollicitées pour recueillir et analyser les données.

LA MAIRIE d'ESCALQUENS questionne le SMTC sur la crédibilité du projet Mobilités 2025/ 2030 alors que des projets inscrits au précédent PDU n'ont pas été réalisés (i.e. prolongement de la ligne B du métro). Par ailleurs, elle regrette de ne pas voir apparaître dans les diapositives présentées le projet de TCSP desservant Escalquens et le service de transport à la demande.

Le Président du SMTC répond que le SMTC est convaincu du projet de TAE, plus profitable à l'agglomération toulousaine que celui de prolongement de la ligne B. Le SMTC (C. Doucet) ajoute que le réseau Linéo fait partie intégrante du Projet Mobilités 2025/ 2030. Par contre, un PDU n'a pas pour objectif de représenter dans le détail l'ensemble d'un réseau de transport en commun. Pour autant, le Projet Mobilités 2025/2030 donnera les grandes orientations de l'évolution du réseau pour les années 2020.

Le Président du SICOVAL précise que le SICOVAL ne s'oppose pas au projet de troisième ligne de métro. Cependant, il souhaite un projet encore plus ambitieux que l'actuel, qui prévoirait un meilleur maillage dans le territoire du Sud-Est toulousain. Par ailleurs, il regrette que les cartographies présentées en séance ne représentent pas le territoire du SICOVAL dans son ensemble, alors même que le SCOT prévoit une ville intense au Sud du Sicoval via un contrat d'axe à Ayguesvives, Baziège et Montgiscard.

Le Président du SMTC indique que les cartes présentées en séance sont des cartes synthétiques et assure que les cartes de travail représentent l'ensemble des communes du ressort territorial du SMTC.

Le CODEV DU SICOVAL déplore que le Projet Mobilités 2025/ 2030 ne traite pas de la redynamisation des centres bourgs qui permettrait de réduire l'utilisation de la voiture. Par ailleurs, le CODEV DU SICOVAL met en garde le SMTC concernant le débat public sur le projet TAE : il ne faudrait pas que la population est l'impression que la décision quant au projet TAE soit déjà prise par le SMTC alors que l'objet du débat public est de réfléchir à l'opportunité du projet.

Le Président du SMTC rappelle que le débat sera mené par la Commission du débat public en toute objectivité.

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT a des doutes sur l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de polluants et des GES de 30% à l'horizon 2030 sans décisions politiques très fortes. Il prône une densité urbaine plus forte au cœur de l'agglomération afin de réduire l'usage de la voiture.

Le SMTC répond qu'il a travaillé avec l'ORAMIP afin d'évaluer les effets du Projet Mobilités 2025/ 2030. La modélisation de la pollution de l'air sur base des actions du Projet Mobilités indique que la mise en œuvre du Projet Mobilités 2025/ 2030 permettrait d'atteindre les objectifs en termes d'émissions de polluants et d'émission de GES par individu. Il ajoute que le Projet Mobilités 2025/ 2030 prévoit le développement des transports en commun, la restriction de l'usage de la voiture particulière, la densification le long des axes de transports en commun.

D'autre part, le SMTC souligne que les transports contribuent à hauteur de 50% à la pollution. Des actions dans d'autres plans et programmes devront être menées : plan Climat, Plan de Protection de l'atmosphère,

4. Présentation des apports du Projet Mobilités 2025/2030

Le SMTC présente en avant-première les apports du Projet Mobilités tels qu'ils ont été présentés lors d'une séance particulière de travail au SMTC et tels qu'ils seront présentés le 22 juin 2016 en conférence des Exécutifs réunissant les Présidents du SMTC et de ses collectivités membres, la Région et le Département.

Les thématiques traitées ont pour objet de mettre en avant l'évolution des situations 2016/2025 au regard de la structuration du nouveau réseau et des bénéfices attendus dans les domaines suivants :

- Le développement du réseau structurant.
- La desserte des zones d'emplois.
- La desserte des territoires depuis le réseau structurant urbain.
- La desserte des zones d'habitations.
- Le renfort de l'intermodalité.
- Le renfort de l'offre le matin et en soirée.

5. Atelier territorial autour des leviers

Il a été proposé aux participants de réfléchir par petits groupes, pendant environ 40 minutes, autour des actions prioritaires. La question était la suivante: Pour chacun des leviers, quelles actions vous semblent-elles les plus utiles pour la grande agglomération toulousaine et pour le territoire Sud-Est, et pour quelles raisons ?

Le tableau ci-dessous synthétise les résultats des échanges restitués en fin de séance en plénière.

| Levier | Actions |
|---|--|
| Levier 1 – Report modal TC et intermodalité | Approfondir la cohérence entre offre ferroviaire et offre TCU (articulation des échelles + enjeu de gouvernance avec la Région) |
| | Organiser l'intermodalité avec les réseaux régional et départemental |
| | Amélioration du réseau de TC en Linéo puis Optimo (réaliser des aménagements pour réduire le temps de parcours) |
| | Faire apparaître les gains de temps de parcours |
| | Améliorer le maillage en TC entre les intercommunalités |
| | Réaliser un vrai maillage circulaire de l'agglomération en améliorant la transversalité : pourquoi ne pas relier les actions 4 (Ceinture Sud) et 9 (relier les territoires économiques du Nord en incluant un franchissement de la Garonne). |
| | Chercher un accord entre le SMTC et les communes pour desserte locale à la demande avec un outil spécifique d'infos en rabattement sur les grandes lignes (phase test) |
| | Poursuivre la ligne B du métro entre Ramonville et Labège |
| | Faire la 3è ligne de métro avec le raccordement ligne B |
| | Mettre en œuvre un réseau cible (bus) adapté aux territoires |
| | TAD : offre de service dans les territoires ruraux |
| | Afficher des calendriers réalistes |
| Tendre vers une logique de service et diffuser une information multimodale tous réseaux | |
| Levier 1 – Report modal modes actifs et partage de l'espace public | Favoriser les continuités des itinéraires vélos vers les pôles d'échanges |
| | Plan vélo traitant également de la périphérie |
| | Traitement des discontinuités et ruptures |
| | Simplifier les itinéraires « au plus court » dans les formes d'urbanisation |
| | Traduire le plan vélo dans les PLU |
| | Développement des « chaucidoux » |

| | |
|---|---|
| | Partage de l'espace public (apaiser les circulations dans les quartiers d'habitation) |
| | Initier à la marche à pied |
| | Encourager les plans de mobilité |
| | Anticiper pour préparer l'avenir (lancer études...) |
| | Aménager les parkings de demain |
| Levier 2 – Cohérence urbanisme / mobilités | Favoriser les pactes urbains évoqués dans 3 ateliers sur 4 |
| | Renforcer les centralités urbaines traditionnelles pour l'amélioration d'offre des commerces et de services de proximité |
| | Traduire la Cohérence Urbanisme/ mobilités dans les PLU |
| | Dans un enjeu de mixité urbaine et de promotion des modes actifs : sensibilisation des élus, documents supra-communaux, pactes urbains et traduction dans les PLU |
| | Accompagner le renouvellement des zones économiques |
| | Cohérence de l'urbanisation des territoires du SICOVAL, entre secteurs de Ville Intense et de Développement mesuré |
| Levier 3 – Organisation des réseaux et du stationnement | Développer l'usage de la voiture partagée: covoiturage, autopartage (Rézopouce dans les communes) |
| | Développer une stratégie globale de stationnement P+R: trouver des points de rabattement plus en amont sur des gares de bus à haute fréquence |
| | Développer les offres de stationnement en report modal |
| | Limiter les voitures ventouses notamment dans les P+R |
| | Réduire l'offre de stationnement dans les lieux de travail |
| | Dans le cadre du nouveau franchissement sur la Garonne, prévoir des aménagements modes actifs |
| | Liaison entre autoroutes de Tarbes et Carcassonne (pas de consensus) |

Un tableau joint en annexe rend compte de façon synthétique des actions évoquées lors des 4 commissions territoriales.

6. Suite de la démarche

Les prochaines commissions territoriales seront programmées au printemps 2017 afin de partager les avis émis par les Personnes Publiques Associées sur le Projet Mobilités 2025/ 2030.